

Formation de formateurs régionaux en Compétences PsychoSociales (CPS)

Dans le cadre du déploiement régional de la stratégie nationale de développement des compétences psychosociales (CPS), deux sessions de formation de formateurs régionaux sont organisées en 2026. Cette formation vise à renforcer les capacités des professionnels à former, accompagner et soutenir les acteurs intervenant auprès des enfants et des jeunes, dans une approche fondée sur les données probantes et les principes de la promotion de la santé.



Objectifs et compétences visées

À l'issue du parcours, les participants auront la capacité de :

- S'approprier les connaissances théoriques et pratiques actualisées sur les CPS ;
- Construire des démarches de développement des CPS inscrites dans une logique de promotion de la santé ;
- Adapter leurs pratiques pédagogiques aux différents publics et contextes ;
- Animer des sessions de sensibilisation et/ou de formation.



Déroulement et programme

Le parcours comprend :

- la prise de connaissance d'un dossier de pré-formation ;
- une formation de 7 jours et ½ (1 fois 3 jours puis 2 fois 2 jours en présentiel et 1 demi-journée en visio) ;
- des temps d'échanges de pratiques (participation aux réunions du pool des formateurs régionaux) ;
- une actualisation régulière des connaissances.

Chaque session accueillera entre 12 et 15 participants.



Calendrier

- Ouverture des candidatures : 1er juillet 2026
- Clôture des candidatures : 21 septembre 2026 à midi



Documents à fournir pour candidater

Le dossier de candidature devra être transmis complet par email à cbenoit@promotion-sante-occitanie.org et comporter :

- Un CV actualisé ;
- Une lettre de motivation ;
- Tous documents permettant d'attester des compétences et expériences en lien avec les CPS et la promotion de la santé ;
- [Charte d'engagement](#) signée par le formateur régional et sa structure.



DATES DES SESSIONS

• 1^{ère} session (7 jours) à Montpellier :

- les 17, 18 et 19 novembre 2026
- les 8 et 9 décembre 2026
- les 6 et 7 janvier 2027
- 5 mars 2027 matin (en distanciel)

• 2^{ème} session (7 jours) à Toulouse :

- les 25, 26 et 27 novembre 2026
- les 15 et 16 décembre 2026
- les 7 et 8 janvier 2027
- 11 mars 2027 matin (en distanciel)



Missions et engagements des formateurs CPS

Les formateurs formés dans le cadre du présent dispositif s'engagent à :

- Concevoir, organiser, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation CPS au sein de leur institution ou de leur réseau professionnel ;
- Assurer la gestion administrative afférente aux actions de formation déployées ;
- Animer les formations en autonomie ;
- Inscrire les actions de formation CPS dans le cadre des dispositifs de formation habituels de leur institution, conformément à l'instruction et à la stratégie interministérielle CPS 2022-2037.



MODALITÉS

PRÉREQUIS :

Les candidats doivent justifier :

- de compétences et d'une expérience en ingénierie et animation de formation ;
- d'une expérience en stratégies éducatives et en promotion de la santé ;
- d'une capacité à intégrer les CPS dans toutes les étapes d'une démarche de projet de santé ;
- d'une connaissance des approches favorisant le renforcement des CPS des enfants et des jeunes.

La validation des prérequis sera réalisée par l'ARS Occitanie avec le soutien de Promotion Santé Occitanie selon les modalités régionales en vigueur.

La confirmation de participation à la formation sera envoyée aux personnes retenues.

PUBLIC :

Professionnels déjà formateurs, issus des secteurs : éducatif, social, médico-social, sanitaire, judiciaire, jeunesse et protection de l'enfance, etc.

DURÉE :

7 jours et ½ (1 fois 3 jours puis 2 fois 2 jours en présentiel et 1 demi-journée en visio)

PRIX :

Les frais pédagogiques de cette formation sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement sont à la charge des participantes et participants.



Contact

Pour toute question relative aux modalités d'inscription, aux prérequis ou à l'organisation des sessions, merci de contacter : Cécile Benoit par email

✉ cbenoit@promotion-sante-occitanie.org

📍 www.promotion-sante-occitanie.org



Handicap

Nous nous assurons que les locaux sont adaptés à recevoir des personnes à mobilité réduite.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements. Pour cela, contactez notre référente handicap, Michèle Olivan :

☎ 06 95 40 51 54

✉ molivan@promotion-sante-occitanie.org



Modalités d'évaluation

1. En amont de la formation :

Questionnaire de recueil des attentes et Quiz T0 (état des connaissances)

2. Pendant la formation :

Observation des activités mises en place, des travaux de groupes, synthèse de fin de journée

3. En fin de formation :

Quiz T1 (état des connaissances) pour évaluer les acquis de la formation ; questionnaire de satisfaction

4. En post-formation à distance (6 mois) :

Questionnaire d'évaluation du transfert des acquis en milieu professionnels...